** Appel à projets 2024-2025**

**"Bouge ton sport - en inclusion"**

 **REGLEMENT**

**

La Province de Luxembourg via son Service Culture et Sport en partenariat avec la Ligue Handisport Francophone a pour missions de :

* Développer et intégrer le handisport et l’inclusion sportive sur son territoire ;
* Promouvoir et inciter la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
* Travailler en collaboration avec l’ensemble du monde sportif provincial.

**Objectifs de l’appel à projets**

Encourager et promouvoir l’inclusion sportive et la pratique du handisport sur son territoire via des projets sportifs durables.

Créer des synergies entre les communes et leur centre sportif, les clubs et associations afin de répondre aux attentes des sportifs amateurs en situation de handicap.

Ce 3ème appel à projets « Bouge ton sport - en inclusion » propose trois formes d’actions :

1. **Développement d’un projet multisports - Déficiences Intellectuelles (DI) –**
2. **Contexte**

La Province du Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone (LHF) souhaitent par le biais de ce projet booster le nombre d’activités sportives organisées pour les personnes déficientes intellectuelles.

Les institutions sont demandeuses ; les personnes déficientes sont en recherche d’activités physiques et sportives encadrées.

La Province du Luxembourg et la LHF sont à la recherche de clubs organisateurs de rencontres et animations sportives dans le but de faire découvrir le sport adapté, mettre sur pied un calendrier d’activités multisports 2024-2025 spécifiquement destiné aux résidents d’institutions pour personnes déficientes intellectuelles. Les disciplines ciblées sont : football, basketball, tennis de table, badminton, natation, athlétisme, hockey, …

1. **Timing**

Date de lancement de l’appel à projet : 13 mai 2024.

Date de clôture des candidatures : 16 août 2024.

Décision et communication des résultats : 06 septembre 2024.

1. **Conditions de participation**

Cet appel à projets s’adresse aux clubs sportifs/handisportifs du territoire luxembourgeois.

Les porteurs de projet devront être installés en province de Luxembourg où ils auront un siège d’exploitation.

Critères d’appréciation :

- L’implication des clubs organisateurs : intégration globale du projet au sein du club - plan de communication – collaborations extérieures - …

- L’inscription durable et continue de ce projet (humainement, sportivement et socialement). Le projet s’organise dans son ensemble et dans le temps.

- L’affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;

- La mise à disposition des infrastructures (accessibles) ;

- La présence durant les activités d’un ou de plusieurs entraineur(s) du club ;

- La qualité de l’encadrement : formations ADEPS / LHF / …

- Les contacts déjà créés avec des institutions pour personnes déficientes intellectuelles luxembourgeoises ;

- Les partenariats nouveaux favorisés par le projet ; permettant la pérennité du projet sans le financement provincial.

1. **Objectifs**

L’appel à projet lancé par la Province du Luxembourg et la LHF doit permettre d’offrir une multitude d’activités aux personnes déficientes intellectuelles résidant au sein d’institutions du territoire provincial.

Favoriser la pratique sportive institutionnelle, générer la création de clubs en leur sein, et leur permettre d’accéder (ultérieurement) à un parcours de compétitions adaptées sont les objectifs prioritaires de l’appel à projet.

La Province du Luxembourg et la LHF proposeront pour la saison sportive 2024-2025 un calendrier comprenant un maximum de 36 activités. Chacun des clubs participants peut proposer d’organiser une à quatre journées d’animation (d’initiations).

Les animations seront organisées en semaine, en journée. Les horaires proposés seront : 10h00-12h00 et/ou 13h00-15h00. Ces activités seront entièrement gratuites pour les participants.

Une fois les activités confirmées, la Province dressera un calendrier des activités proposées pour toute la saison 2024-2025. La communication sera réalisée de manière large par la province et la LHF.

Dès la saison 2025-2026, la LHF proposera à l’ensemble des clubs organisateurs 2024-2025 de reconduire leur implication dans l’organisation de championnats multisports adaptés (3 à 6 journées) - proposera à l’ensemble des institutions participantes de s’inscrire aux championnats multisports adaptés organisés. Ceux-ci seront destinés aux personnes affiliées à la LHF.

1. **Financement**

La Province du Luxembourg financera à hauteur de 150 euros/animation (1/2 journée ou journée complète) tous les clubs qui s’impliquent dans le projet. Le budget maximum disponible est de 6.000 euros.

1. **Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone**

Les porteurs des projets sélectionnés seront accompagnés de la manière suivante par la Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

* soutien à l’identification de sources de financement envisageables ;
* soutien administratif en vue de la création du club et son affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
* soutien logistique et sportif afin de faciliter la mise en place d’activités régulières ;
* accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone (Tronc commun en Activités Physiques et Sportives Adaptées - APSA) ;
* collaboration et suivi régulier du travail réalisé.

Via l’affiliation du club à la Ligue Handisport Francophone, les clubs des projets sélectionnés profiteront notamment de tous les avantages mentionnés au sein du *Guide Service aux Clubs* de la Ligue Handisport Francophone (<https://www.handisport.be/content/uploads/2023/06/Guide-service-clubs-version-juillet-VGR-2023.pdf>).

---------------------------------- ET/OU

1. **Création et/ou développement d’un club de goalball**
2. **Contexte**

Le goalball est un sport de ballon pratiqué par les personnes déficientes visuelles. L’objectif est de marquer des buts en faisant rouler le ballon dans le filet du camp opposé tandis que les défenseurs adverses tentent de le bloquer avec leur corps.

Cette discipline n’a pas d’équivalent valide, ce pourquoi son développement est une priorité pour la LHF. A ce jour, la province luxembourgeoise ne compte aucune offre de sports collectifs pour les personnes déficientes visuelles. La création de cette équipe y serait une grande première.

Le goalball se joue à 3 contre 3. La création d’une équipe est largement réalisable, d’autant que, au besoin, une personne valide peut également jouer les yeux bandés.

**B. Timing**

Date de lancement de l’appel à projet : 13 mai 2024.

Date de clôture des candidatures : 16 août 2024.

Décision et communication des résultats : 06 septembre 2024.

**C. Conditions de participation**

Cet appel à projets s’adresse aux communes et leur(s) centre(s) sportif(s), aux ASBL, aux clubs de sport et handisport basés sur le territoire de la province du Luxembourg.

Le porteur de projet devra être installé en province de Luxembourg où se situera son siège d’exploitation.

Critères d’appréciation :

* L’implication du candidat dans le projet ; intégration globale du projet au sein du club - plan de communication – collaborations extérieures - …
* L’inscription durable et continue de ce projet (humainement, sportivement et socialement). Le projet s’organise dans son ensemble et dans le temps ;
* L’affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
* Le nombre de personnes impliquées dans l’équipe coordinatrice ;
* La mise à disposition (location) d’une infrastructure accessible ;
* Les partenariats nouveaux favorisés par le projet ; permettant la pérennité du projet sans le financement provincial.

**D. Objectifs**

* Créer une section handisport de goalball et l’affilier à la LHF ;
* Se former au handisport via la LHF ;
* Identifier et recruter des sportifs déficients visuels ;
* Organiser une journée (initiations durant 02h00) de découverte de la discipline ;
* Créer des partenariats avec les écoles locales, avec les associations pour personnes déficientes visuelles, avec les ophtalmologues, …
* Organiser hebdomadairement des séances de goalball au sein de l’association sportive ;
* Participer aux activités organisées par la LHF (dont le championnat national)

**E. Financement**

Une enveloppe globale de 2.000 euros est dédiée à cet appel à projet. Ce projet financé sera effectif du 01/09/2024 au 30/06/2025.

La Province de Luxembourg offrira également la gratuité du prêt du matériel handisport dont il dispose au porteur du projet sélectionné.

**F. Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone**

Le porteur du projet sélectionné sera accompagné de la manière suivante par la Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

* Offre d’un pack matériel de lancement pour cette activité (ballons et masques) ;
* Echange et partage d’informations, de listings de contacts, … ;
* Aide dans le recrutement d’handisportifs ;
* Soutien administratif en vue de la création du club et de son affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
* Accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone (Tronc commun en Activités Physiques et Sportives Adaptées – APSA ; Spécifique goalball) ;
* Soutien communicationnel et organisationnel (animateur et matériel) dans la mise en place de l’animation découverte de goalball ;
* Collaboration et suivi régulier du travail réalisé.

---------------------------------- ET/OU

1. **Création et/ou développement d’un club de boccia**
2. **Contexte**

La boccia est accessible aux personnes paralysées cérébrales ou assimilées avec atteinte des quatre membres et du tronc, aux personnes atteintes de pathologies non cérébrales avec atteinte globale modérée à sévère, ou aux personnes sans membres inférieurs et supérieurs. La boccia est apparentée à la pétanque. Les équipes, avec des boules bleues et rouges, doivent se rapprocher au maximum du Jack, la boule blanche qui fait office de cochonnet. La concentration est certainement le facteur clé de ce sport. La boccia est un des seuls sports paralympiques à ne pas avoir d’équivalent olympique.

Etant également un sport sans équivalent valide, son développement est une priorité pour la LHF. A ce jour, la province luxembourgeoise compte un seul club actif dans cette discipline. La création d’un second club mettrait en lumière la discipline et permettrait le développement de celle-ci dans la Province.

**B. Timing**

Date de lancement de l’appel à projet : 13 mai 2024.

Date de clôture des candidatures : 16 août 2024.

Décision et communication des résultats : 06 septembre 2024.

**C. Conditions de participation**

Cet appel à projets s’adresse aux communes et leur centre sportif, aux ASBL, aux clubs de sport et handisports basés sur le territoire de la province du Luxembourg.

Le porteur de projet devra être installé en province de Luxembourg où il aura un siège d’exploitation.

Critères d’appréciation :

* L’implication du candidat dans le projet ; intégration globale du projet au sein du club - plan de communication – collaborations extérieures - …
* L’inscription durable et continue de ce projet (humainement, sportivement et socialement). Le projet s’organise dans son ensemble et dans le temps.
* L’affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
* Le nombre de personnes impliquées dans l’équipe coordinatrice ;
* La fréquence et la durée des différentes activités relatives à ce projet (actions durables) ;
* Les partenariats nouveaux favorisés par le projet ; permettant la pérennité du projet sans le financement provincial.

**D. Objectifs**

* Créer un club/une section handisport de boccia et l’affilier à la LHF ;
* Se former au handisport via la LHF ;
* Identifier et recruter des sportifs déficients moteurs ;
* Organiser une journée (initiations durant 02h00) de découverte de la discipline.
* Créer des partenariats avec les écoles locales, avec les institutions (priorité : type 4), …
* Organiser hebdomadairement des séances de boccia au sein du club.
* Participer aux activités organisées par la LHF.

**E. Financement**

Une enveloppe globale de 2.000 euros est dédiée à cet appel à projet. Ce projet financé sera effectif du 01/09/2024 au 30/06/2025.

La Province de Luxembourg offrira également la gratuité du prêt du matériel handisport dont il dispose au porteur du projet sélectionné.

**F. Accompagnement de la Ligue Handisport Francophone**

Le porteur du projet sélectionné sera accompagné de la manière suivante par la Ligue Handisport Francophone dans le cadre de cette mission :

* Offre d’un pack matériel de lancement pour cette activité (set de balles, …) ;
* Echange et partage d’informations, de listings de contacts, … ;
* Aide dans le recrutement d’handisportifs ;
* Soutien administratif en vue de la création du club et de son affiliation à la Ligue Handisport Francophone ;
* Accès aux formations proposées par la Ligue Handisport Francophone (Tronc commun en Activités Physiques et Sportives Adaptées – APSA ; Spécifique boccia) ;
* Soutien communicationnel et organisationnel (animateur et matériel) dans la mise en place de l’animation découverte de boccia
* Collaboration et suivi régulier du travail réalisé.

----------------------------------------

**Organisateurs :**

La Province de Luxembourg par l’entremise de son Service Culture et Sport et la Ligue Handisport Francophone.

**Critères de recevabilité :**

* Le formulaire de candidature doit être complété entièrement et renvoyé dans les délais ;
* Le projet repose sur trois thématiques :
* multisports ET/OU
* goalball ET/OU
* boccia.
* Le projet est initié par une commune et leur centre sportif, un club sportif ou une association sportive.
* Le projet doit impérativement être développé sur le territoire de la province de Luxembourg.

**Jury :**

Le jury est composé de membres du Secteur Sport de la Province de Luxembourg, de la Commission sportive provinciale et de la Ligue Handisport Francophone.

**Nature et modalités de l’aide accordée :**

Une enveloppe globale de 10.000 € est dédiée à cet appel à projet couvrant suivant la nature du projet des coûts de personnel, de matériel, conseils et/ou des investissements.

Les candidats sélectionnés s’engagent à :

- produire les documents comptables relatifs aux dépenses engagées par le projet ;

- participer à un processus de suivi et d’évaluation des résultats des projets soutenus avec les organisateurs et leurs partenaires ;

- mentionner explicitement dans la communication relative à leur projet le concours apporté par la Province de Luxembourg et la Ligue Handisport Francophone.

**Dépôt des projets :**

Pour proposer un projet, il est requis de remplir un dossier de candidature, téléchargeable sur le site

de la Province de Luxembourg : [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be).

Le dossier comprend les rubriques suivantes :

- la dénomination du projet ;

- l’identité et le statut précis du porteur de projet, ainsi que ses coordonnées ;

- la description de l’action du projet et de ses objectifs en lien avec les thématiques de l’appel ;

- la description de la méthode et des étapes de réalisation du projet, ainsi que son calendrier ;

- l’échelle territoriale de réalisation du projet ;

- la liste des partenaires du projet ;

- un budget en recettes et dépenses du projet ;

- le type d’aide souhaité : financier et/ou en prêt de matériel ; des conseils / aides sportives de la Ligue Francophone Handisport ;

**Modalités pratiques :**

Date de lancement de l’appel à projet : 13 mai 2024.

Date de clôture des candidatures : 16 août 2024.

Décision et communication des résultats : 06 septembre 2024.

Le dossier complété sera adressé par mail au secteur Sport, à l’attention de Bruno MEUNIER.

Province de Luxembourg – Service Culture et Sport, Rue du Carmel 1, 6900 MARLOIE

Téléphone : 084/847.003 - E-mail : b.meunier@province.luxembourg.be